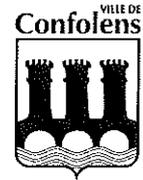




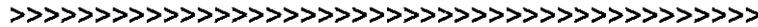
REPUBLIQUE FRANCAISE



DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

Le 2 mai deux mil dix-huit à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 24 avril 2018, sous la présidence de **M. Jean-Noël DUPRE, Maire.**

COMMUNE DE CONFOLENS

Etaient présents :

Effectif légal du Conseil Municipal : 27
Nombre de conseillers en exercice : 27
Présents : 17
Excusés-Absents : 10
Délégations : 06

M. BOUTY Philippe, Mme COURSAGET Mireille, M. GERMANEAU Gilbert, Mme VILLEDARY Véronique, M. GUINOT Jean François, Mme LAMANT Marie-Line, M. GAULTIER Emmanuel Adjoint,
M. PAULET Didier, Mme BARRY Marie-Christine, M. DESBORDES Pierre, Mme DUMASDELAGE Chantal ; Mme FLEURIAU Valérie, M. GANTHEIL Robert, M. POINTIER Emeric, Mme VIGNAUD Christine, Mme LAFONT Cindy, Conseillers Municipaux,

Date de Convocation:
24 avril 2018

Excusé(e)s / Absent(e)s:

M. BOOB Frédéric, M. PONTCHARRAUD Michel, M. VIGNAUD Jean-Michel, M. DEMONT Jean-Michel, Mme DEVAINE Colette, M. GOWLAND James, M. LASCAUX Laurent, M. MASDOUMIER Pascal, Mme NGOMBET BITOO Madeleine, Mme VICTOR Nathalie,

Date d'affichage :
24 avril 2018

Délégations :

M. BOOB Frédéric à Mme LAMANT Marie-Line, M. PONTCHARRAUD Michel à M GAULTIER Emmanuel, M. DEMONT Jean-Michel à M GERMANEAU Gilbert, Mme DEVAINE Colette à M PAULET Didier, M. GOWLAND James à M DUPRÉ Jean-Noël, M. LASCAUX Laurent à M DESBORDES Pierre

Secrétaire de séance : M. POINTIER Emeric

Mme VIGNAUD arrive et prend part au vote à partir de la délibération n° 2 – Création de la commission d'indemnisation

Mme Lafont arrive et prend part au vote de la délibération n°9 - validation de l'étude d'aménagement du centre-ville, qui, suite à un problème informatique est présentée en fin de conseil. Elle n'a pas pris part au vote des autres points du conseil.

2018/05/02
N°09

9 Urbanisme - Validation de l'étude d'aménagement du centre-ville

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 20 septembre 2016 la commune a décidé de lancer une étude pour l'aménagement du centre-ville.

La maîtrise d'œuvre a été confiée à CONCEPT PAYSAGE (mandataire) et PROFILS ETUDES (co-traitant).

Cette étude porte sur l'aménagement :

- Des rues du Maquis Foch et du Pont Larréguy
- Des allées de Blossac et de la rue Badaud-Lacroze,
- De place Henri Coursaget et de ses abords,
- D'une liaison douce entre Confolens et Saint-Germain de Confolens

AR PREFECTURE

016-200054047-20180502-2018_05_02_09-DE

Reçu le 04/05/2018

Les objectifs poursuivis sont :

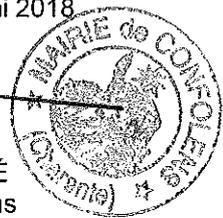
- Le renforcement de la sécurité avec la réduction de la vitesse,
- Un aménagement qualitatif des rues avec une prise en compte des déplacements doux et de l'accessibilité pour tous,
- La mise en valeur de la ville avec notamment la mise en évidence du patrimoine,
- L'aménagement des places et parvis en tenant compte du festival,
- L'organisation du stationnement,
- Une réflexion sur l'enfouissement des réseaux aériens,
- Une gestion des eaux pluviales,
- La réalisation d'une liaison douce avec Saint-Germain.

Monsieur le Maire présente ensuite les esquisses d'aménagement chiffrées qui ont été élaborées à partir de l'état des lieux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 22 voix pour et 1 abstention :

- Approuve cette étude pour l'aménagement du centre-ville,

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 3 mai 2018



Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens